

## ACCÈS DES NOTAIRES AU FICHER IMMOBILIER

### UN CALENDRIER

- Une expérimentation en double commande depuis juillet 2017 pour certains notaires de Corse-du-Sud, Haute-Garonne, Gironde, Loiret, Nièvre, Sarthe et Seine-Maritime ;
- Une extension de l'expérimentation à tous les types de demandes de renseignements par vagues successives d'ici février 2018 ;
- Une généralisation à la totalité de la profession notariale avec un déploiement progressif dès 2018.

Accès des notaires  
au fichier immobilier

Un gain de temps  
pour les notaires

## VOTRE CONTACT TECHNIQUE

Une assistance dédiée aux notaires

Supports Clients Real.not

**0 800 306 212**

Pour toutes les questions relatives :

- aux demandes de renseignements
- au fonctionnement de l'outil ANF

RETROUVEZ LA DGFIP SUR



YouTube



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Septembre 2017



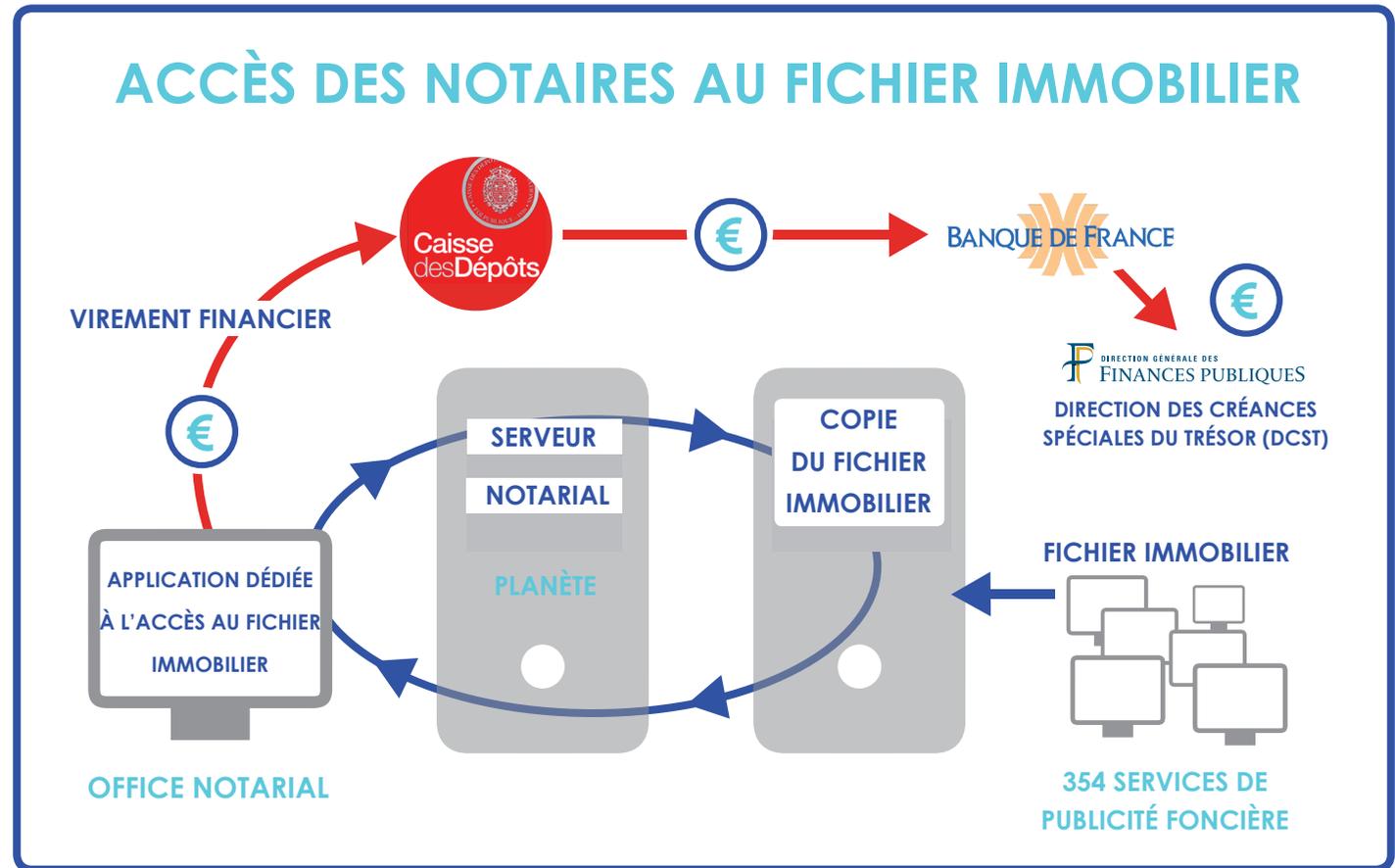
ACCÈS DES  
NOTAIRES AU  
FICHER IMMOBILIER

Le fichier immobilier  
en direct



## L'ACCÈS DES NOTAIRES AU FICHIER, C'EST...

- un traitement automatisé des demandes de renseignements ;
- un accès simplifié à la documentation immobilière ;
- une base du fichier immobilier dédiée aux notaires ;
- une mise à jour quotidienne de la base du fichier immobilier ;
- une connexion 24h/24 ;
- une meilleure interaction avec le processus rédactionnel des actes dans les logiciels notariaux ;
- une assistance dédiée aux notaires.



### ...C'EST ÉGALEMENT

- un accès aux fiches hypothécaires du fichier immobilier (ANF-Stock) ;
- un accès aux actes (ANF-Actes) nécessaires à la complétude des informations\*.

### UN PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE LE NOTARIAT ET LA DGFiP

- Le parachèvement d'un processus de dématérialisation déjà entrepris avec Télé@ctes ;
- des partenariats locaux Chambres des notaires/offices notariaux et Directions régionales ou départementales des Finances publiques pour l'accueil d'étudiants et de professionnels du notariat dans les SPF/SPFE.

\* Les offices accéderont aux actes d'ici mi-2018